



Compte rendu du conseil municipal du 13 septembre 2016

Présents : GUILLET Nelly – JALLIFIER Rémy – OTTENHEIMER Thomas - TIMSONNET Philippe - PELLISSIER Denis – Johann PONCON - REGGIANNI Isabelle- - TESTON Jonathan — Nicole GAMONET VIDAL - Magalie ANTRESSANGLE

Excusée : Marlène BARBIER

Secrétaire de séance : Isabelle Reggiani

Autre(s) personne(s) présente(s) : Audrey Charrasson- Guichardaz Bernard

L'ordre du jour a appelé les points suivants :

1. Commission Personnel
2. Véhicules communaux : Validation marché véhicule technique /Equipements tracteur/ Entretien Chasse Neige
3. Finance : situation financière au 31 août 2016/ Délibération Modificative n°1 - Budget Principal/ Dotations Cantonales : dossiers à déposer
4. Marché Assurances Collectivité : délibération
5. Déneigement : projet de convention département de la Drôme
6. Travaux Salle des Fêtes : Point avancement
7. Ecole : règlement périscolaire à adopter
8. Urbanisme : dossiers en cours
9. Eclairage Public : réflexion extinction éclairage nocturne
10. Fusion Intercommunalité
11. Comptes rendus Réunions (Veolia-école-villes compagnons-la Drômoise..)
12. Courriers/infos Divers

En préambule, Thomas Ottenheimer demande, en raison de la présence de public, de passer à huis clos le point concernant la commission personnel. **Approuvé à l'unanimité des présents**

1. Véhicules Communaux et équipements :

Thomas Ottenheimer rappelle au Conseil Municipal la Délibération n°2016-03-018 concernant les Matériels Roulants Communaux et la décision prise lors du Conseil Municipal du 13 Août 2016 de lancer un marché par appel d'offres pour l'acquisition, sur fonds propres, d'un fourgon neuf ou d'occasion récent avec reprise du véhicule actuel. La commission d'appels d'offre s'est réunie le 12 Septembre 2016 pour étudier le 5 offres reçues.

En réponse au marché, seuls des véhicules neufs ont été présentés malgré la variante proposée pour un véhicule d'occasion récent. La commission d'appel d'offres propose au conseil municipal de retenir l'offre de l'entreprise Valence Véhicules Industriels pour un véhicule Fiat DUCATO pour un montant de 17 810.60€ HT (21 840.43€ TTC). **Cette proposition est acceptée à l'unanimité.** Le marché prévoyait également des options facultatives (crochet d'attelage et kit habillage intérieur) pour un montant de 850 € **L'acquisition de ces options est approuvée par 9 voix Pour - 1 abstention (Rémy Jallifier).**

- Acquisition godet hydraulique

Il est rappelé le projet d'achat d'un godet hydraulique à installer sur le relevage 3 points du tracteur, pour permettre au service technique d'effectuer de multiples tâches. Différents devis ont été réceptionnés ; il est proposé de retenir l'offre la moins disante à savoir Sté AGRAM pour un montant de 1400.40€ HT (soit 1680.48€ TTC –livré) **Cette proposition est acceptée à l'unanimité**

- Gravillonneuse

Il est également rappelé le projet d'achat d'une gravillonneuse /saleuse pour équiper le tracteur et assurer le traitement des voies communales. Thomas Ottenheimer rappelle avoir sollicité une aide exceptionnelle du département pour en financer une partie ; demande toujours en attente de réponse. Pour officialiser cette demande de financement exceptionnel auprès du département, il convient de délibérer pour solliciter cette aide. **Cette proposition de délibération est acceptée à l'unanimité**

- Entretien Chasse Neige

Comme convenu dans les discussions avec le Conseil Départemental, les services techniques du département ont établi un devis estimatif des réparations à envisager sur le chasse neige communal. Compte tenu du coût estimé des travaux (5 000 Euros pour les pièces), il est proposé de prendre contact avec le garage Faure pour faire réaliser un devis au plus juste. La décision de réaliser tout ou partie des réparations sera prise lors du Conseil d'Octobre. **Cette proposition est acceptée à l'unanimité**

- Entretien tracteur

L'entretien annuel de ce véhicule sera assuré par la Sté SICOIT courant Octobre conformément au marché.

2. **-FINANCES : Délibération Décision Modificative n° 1- budget principal**

- Situation financière à fin Août 2016

Thomas Ottenheimer et Audrey Charrasson présentent au Conseil Municipal la situation financière à fin Août. L'analyse des comptes est rendue difficile par l'incertitude sur de nombreux postes (charges de personnel, vente des coupes de bois, déneigement en fin d'année) et il est encore trop tôt pour établir une estimation à fin d'année.

- Décision modificative

Thomas Ottenheimer rappelle que le budget avait été volontairement construit sans faire apparaître les ventes des véhicules et l'acquisition d'un nouveau véhicule. Aussi, afin de pouvoir envisager l'achat de ce véhicule, il convient de traduire cela dans une Décision Modificative du Budget en portant la dépense (acquisition du nouveau fourgon) et la recette (ventes des véhicules) en investissement. Il est également proposé de profiter de cette décision modificative pour réactualiser les dotations perçues ; en effet, le montant exact des dotations n'étaient pas connu au jour du vote du budget et la diminution de moitié de la dotation bourg centre en particulier ne pouvait pas être anticipée. **Cette proposition est acceptée à l'unanimité**

- Aides publiques à l'investissement

Conformément aux décisions prises lors du Conseil Municipal d'Août 2016 de retenir deux projets d'investissement pour 2017 (rénovation des volets communaux et mise en place d'une borne de service pour l'Aire de camping car), différents devis sont présentés et il est proposé de déposer auprès de tous les financeurs (Etat, Conseil Départemental, Parlementaires..) des demandes de financement et de délibérer dans ce sens. **Décision approuvée à l'unanimité**

Par ailleurs, Thomas Ottenheimer rappelle que, chaque année, la commune peut solliciter une partie des amendes de police perçue à l'échelle du département. Pour la commune, il s'agit d'une somme de 1 600 Euros HT destinée exclusivement à des projets en lien avec la sécurité routière. Il est proposé de solliciter cette aide financière auprès du Conseil Départemental pour l'acquisition de produits divers (achat de peinture routière, de quilles ralentisseur, de panneaux...) **Décision approuvée à l'unanimité**

3. **Marché Assurances**

Thomas Ottenheimer informe que le contrat qui lie la commune de Vassieux en Vercors et la Compagnie d'Assurances SMACL arrive à échéance le 31 décembre 2016. Il convient donc de lancer une procédure pour un marché public de prestations de services d'assurances pour la période 2017-2021. **Cette proposition est acceptée à l'unanimité**

4. **Déneigement** : Convention avec le Conseil Départemental

Le Conseil Départemental a communiqué son projet de convention pour le déneigement 2016-2017. Ce projet est le résultat des discussions engagées depuis Janvier 2016 à l'initiative du Conseil Municipal

Cette convention prévoit que la route communale de la Mure au départ de la RD 178 et les routes communales du quartier des granges au départ de la RD 615 (à l'exception de la route de l'Echaudat) seront déneigées conjointement par les services départementaux et la commune. Le Conseil Départemental s'engage à faire deux tournées quotidiennes sur l'ensemble de ces routes, communales comme départementales, la première tournée du matin et une seconde tournée l'après midi. En contrepartie, la commune complétera les tournées assurées par le département en déneigeant également les routes départementales de ces secteurs (route départemental des granges RD615 et route départementale d'accès à la Mure RD178). Cette organisation soulage la commune de deux tournées, dont la première du matin, pour les secteurs concernés sans changer fondamentalement l'organisation pour le reste de la journée puisque la commune assurait déjà, de fait, le déneigement partiel des départementales permettant l'accès à ses routes communales. L'avantage de cette convention d'échange est qu'elle se fera sans contrepartie financière pour aucune des deux parties. Seules les interventions exceptionnelles du département sur le reste du réseau communal seront désormais facturées à la commune. **Soumis au vote, ce projet de convention est approuvé à l'unanimité**

Pour le quartier Le Château/Rochebonne, le déneigement sera assuré comme les deux années précédentes par le Gaec de Jossaud, titulaire du marché.

Par ailleurs, le département est en pourparler avec Mr Antressangle afin de lui mettre à disposition une lame pour que ce dernier puisse venir en appui, du département comme de la commune, sur le quartier des Granges dans l'hypothèse de conditions particulièrement difficiles.

Enfin, Rémy Jallifier confirme avoir obtenu l'accord de l'ensemble des agriculteurs concernés pour la pose de filets anti congères en bordure du champ de l'âne. L'accord est soumis à 2 conditions : pas de vidage des filets pendant la saison hivernale par des engins de déneigement et pose et dépose des filets en période sèche. Des conventions seront proposées à chaque agriculteur ; Rémy Jallifier assurera la coordination entre les agriculteurs, la commune et le service des routes.

Pour finaliser l'organisation du déneigement de l'hiver 2016-2017 et actualiser la note d'organisation diffusée l'an passé, une réunion de travail des élus municipaux se tiendra le lundi 26 septembre 2016. L'organisation complète du déneigement sera présentée lors d'une réunion publique en Novembre et diffusée par courrier à l'ensemble de la population.

5. **Rénovation salle des fêtes : point d'avancement**

Il est rappelé que le Conseil Municipal d'Août 2016 a décidé de se faire accompagner par un architecte pour le projet de rénovation (partielle) de la salle des fêtes. Un premier devis d'architecte a été reçu. Une rencontre est programmée avec un second architecte courant septembre. Il est proposé de reporter le choix de l'architecte au Conseil Municipal d'Octobre.

6. **Règlement Périscolaire :**

Suite à l'arrêt des TAP, il convient de revoir le règlement de l'accueil Périscolaire en place : les horaires du midi resteront inchangés, les garderies du matin et du soir ne seront plus proposées (pas de fréquentation sur ces 2 créneaux depuis plus de 2 ans) et les TAP ne seront plus mentionnés. ***Cette proposition est acceptée à l'unanimité***

7. **Urbanisme :**

Thomas Ottenheimer informe le Conseil Municipal

- Que la demande de permis d'aménager de Mr Jiri Bognar (Esprit du Nord – Ferme Ballene) a été validée par les services de l'état
- Que Mr Gaspard a redéposé, dans les délais fixés par la commission urbanisme, un dossier de permis de construire complet en vue de la régularisation de l'extension de son chenil à des fins d'habitation
- Que le dossier Bourron/Barnarie fera l'objet d'une audience auprès du délégué du Procureur de la République le 22 Septembre et qu'il y assistera en tant que représentant de la commune
- Avoir effectué des visites de recollement pour s'assurer de la conformité des travaux réalisés avec les permis déposés

8. **Eclairage public :** Réflexion sur l'extinction de l'éclairage nocturne

Dans le cadre de la 8^{ème} manifestation nationale de sensibilisation à la pollution lumineuse « Le Jour de la Nuit », le Conseil Municipal est sollicité pour savoir s'il souhaite participer à cette manifestation. Après échanges au sein du Conseil, fort du succès de l'extinction partielle du lotissement « Les Prés du Moulin », il est proposé de tester l'extinction de l'éclairage public de minuit à 5h du matin pendant 1 mois à dater de la nuit du 07 au 08 Octobre. Cette décision a également une motivation financière puisqu'elle permet d'espérer une réduction de la consommation d'électricité publique de l'ordre de 40%. ***Cette proposition est acceptée par voix 8 Pour et 2 abstentions (Nelly Guillet et Magali Antressangle)***

Il est également évoqué la demande de Mr Chachat, qui a interpellé le conseil Municipal sur la dépose du candélabre installé sur sa façade ; une réponse lui sera apportée par courrier qui rappelle l'obligation effective d'enlever les luminaires installés dans les domaines privés (problème d'accessibilité légale).

9. **Comptes Rendus**

- **Fusion Intercommunalité :**

La fusion de la Communauté de communes du Vercors (CCV) et de la Communauté de Communes du Pays du Royans (CCPR) sera effective au 1^{er} janvier 2017. Thomas Ottenheimer, membre du comité de Pilotage en charge de la préparation de la fusion fait un point d'avancement des travaux des différents groupes de travail et informe de la charge de travail importante liée à ces travaux préparatoires à la fois pour les techniciens et les élus.

Par ailleurs, une réunion sera organisée, le 22 Septembre à Villars de Lans, et réunira les élus des trois communautés de communes (CCV – CCPR – CCMV) et les communes de la Communauté de Communes de la Bourne à l'Isère qui le souhaitent. Cette réunion, sans ordre du jour, organisée à la demande de la Communauté de Communes du Massif du Vercors (CCMV) abordera nécessairement le projet de fusion élargie des communautés de communes, projet vivement défendu par les élus de la CCV. Un infime espoir de fusion élargie subsiste et les élus de la CCV le défendront à nouveau avec vigueur.

- Rencontre Véolia :

Thomas Ottenheimer, Denis Pellissier et Philippe Timsonet ont rencontré les représentants de Veolia avec pour objectif principal de faire le point sur le rendement de la commune de Vassieux, en nette dégradation par rapport à il y a quelques années. En réalité, la nouvelle équipe Véolia reconnaît que les bons rendements avaient été surestimés et que le rendement actuel est plus conforme à la réalité de l'état du réseau. Tout en déplorant cet état de fait, les conseillers reconnaissent la volonté de transparence et de clarification de Veolia.

Compte tenu du faible rendement, la commune est dans l'obligation de proposer avant fin 2016 un plan d'action afin de rationaliser ces pertes, en sachant que la situation financière de la commune ne permet pas d'envisager de gros travaux de rénovation du réseau. Denis Pellissier se chargera de préparer ce plan d'action avec l'appui de Veolia.

Par ailleurs, il est rappelé que le contrat d'affermage arrive à échéance en décembre 2017. En raison de la Loi Notre, la compétence Eau et Assainissement basculera vers les Communautés de Communes en 2020. Il sera toutefois possible de lancer un marché d'affermage pour 2 ans.

- Rencontre avec les organisateurs de La Drômoise :

La Drômoise est une course cyclo organisée dans le Diois, chaque fin Septembre. Elle se développe chaque année. Pour 2017, une course sur 3 jours est à l'étude et passerait par Vassieux. Philippe Timsonet et Thomas Ottenheimer ont reçu les organisateurs de cet événement qui souhaitent qu'une animation puisse être proposée par le village. Le Conseil Municipal propose de relayer cette demande aux associations, dans le cadre d'une prochaine rencontre à organiser cet automne avec les associations et commerçants.

10. Courriers/questions divers :

- Travaux Jeu de Boules : Le Conseil Municipal s'était engagé à régler tout ou partie des frais liés aux travaux réalisés par des habitants de la commune. Au vu des factures présentées (sciage à façon pour un montant de 148.65€ (Lattard Jean Laurent) / Avance de fournitures par le GAEC DE JOSSAUD pour un montant de 62.31€) il est proposé au Conseil Municipal de prendre en charge la totalité des frais engagés. **Cette proposition est acceptée à l'unanimité**

- Transvercors : Remerciements des organisateurs

- Rallye Monte Carlo Historique : information de son passage sur la commune les 29 et 31 janvier 2017

- Orange : démantèlement de la cabine téléphonique programmé par Orange dans les semaines à venir (il s'agit d'une obligation).

- Association lotissement le Veymont : Les membres de l'association demandent à la municipalité de réintégrer dans la voirie communale la voirie privative du lotissement du Veymont, car cette voie est très souvent empruntée par des tiers autres que les copropriétaires. Dans l'hypothèse d'un refus, l'association informe qu'elle installera une signalétique adéquate aux entrées du bâtiment pour informer du caractère privatif de cette voie. Les élus refusent d'intégrer cette nouvelle voirie dans le domaine communal, le lotissement étant privatif et non communal mais acceptent la proposition d'installation de panneaux aux entrées du lotissement privé.

- Cévennes : Suite au courrier d'injonction de sécuriser le site, l'association est intervenue pour faire le nécessaire cet été. Par ailleurs le local occupé par l'association Spéléo a été vidé. D'autre part, un courrier sera transmis au Conseil Départemental au sujet du garage départemental (ancienne chapelle des baraquements de la reconstruction) pour leur demander de sécuriser à leur tour ce bâtiment et d'engager une réflexion sur sa réhabilitation compte tenu de sa valeur patrimoniale en étroite relation avec l'association VESPA et la conservation du Patrimoine

- Gélinotte: Le Conseil Municipal reste dans l'attente de la contre proposition de l'association suite à la proposition du Conseil Municipal de clarification des relations entre la commune et l'association du Foyer de Fond. Cette contre proposition devrait être soumise pour le Conseil Municipal d'Octobre.
- Le Club de Foot AS VERCORS s'est plaint d'un problème avec la friteuse de l'ex comité des fêtes mis à disposition de la mairie pour le tournoi de foot d'Août. La prochaine réunion avec les associations sera l'occasion de rappeler les règles de bon usage du matériel mis à disposition aux associations.
- Courrier de Mme JOLLAND Christine concernant un problème de limites de parcelle communales et privatives. Denis Pellissier se propose de prendre en charge ce dossier; il ira procéder au métrage des différentes parcelles incriminées.
- **Tour de table :**
Philippe Timsonet évoque le départ du Dr VINCKE, rappelle le lancement du projet de numérotation postale cet automne et résume les points clés du dernier bureau de la CCV

Magali Antressangle propose de poursuivre la réflexion sur l'aménagement du Rond Point. Rendez-vous est pris avec Mr Abert (service des routes) pour clarifier le cadre réglementaire.

D Pellissier informe du projet de création de piste forestière (dans la continuité de la piste créée pour les lots d'affouage au dessus des cerisiers) et demande de prévoir de nettoyer à nouveau les renvois d'eau début octobre.

N Gamonet demande où en est le lancement du Site Internet. Philippe Timsonet, en charge de ce dossier, informe que le dossier est en attente et prend du retard du fait des nombreux dossiers dont il s'occupe tant au niveau de la commune que de l'intercommunalité.

A la fin du tour de table, la séance bascule à huis clos pour évoquer les dossiers de la commission du personnel.

La séance est levée à 23h15
Prochain Conseil Mardi 11 octobre 20h30

Le secrétaire de Séance,
Isabelle Reggianni



Vassieux-en-Vercors
Commune Compagnon de la Libération